Talents des cités : Un Bourguignon lauréat national pour son entreprise "Bourgogne Transport services" par Hanaë Grimal | dijOnscOpe | sam 08 oct 11 | 08:10



Dans un communiqué reçu mercredi 05 octobre 2011, il est annoncé qu'à l'occasion de sa 10e édition, le jury national <u>Talents des Cités 2011</u> a désigné les lauréats nationaux : "En Bourgogne, Taoufik Izmar pour Bourgogne Transport services (EURL) a été désigné lauréat national et sera parrainé par le Groupe <u>Casino</u>".

Pour en savoir plus, lire le communiqué ci-dessous.

"Le jury national s'est réuni au ministère de la Ville, jeudi 08 septembre 2011. Le Sénat était représenté par Bariza Khiari, Sénatrice de Paris, porte-parole de Talents des Cités pour le Sénat, ainsi que Christian Demuynck, Sénateur de Seine-Saint-Denis. L'ensemble des partenaires de Talents des Cités a désigné 9 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront parrainés par les partenaires du concours. Parmi les 9 lauréats nationaux, 5 sont en catégorie « Création » : ils ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010, et 4 sont en catégorie « Emergence » : ils ont un projet d'entreprise ou d'association.

> Taoufik IZMAR concourt maintenant pour un des deux Grands Prix 2011 : le « Grand Prix Talents des Cités » et la « Mention spéciale », chacun doté de 5.000 euros.

Le 20 octobre 2011, le jury d'honneur auditionnera les 9 lauréats nationaux pour désigner les deux grands prix qui seront annoncés lors de la cérémonie officielle de remise des prix, dans l'hémicycle du Sénat, le samedi 22 octobre.

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXIe siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

> Taoufik IZMAR pour BOURGOGNE TRANSPORT SERVICES (EURL)

Lauréat national Talents des Cités 2011 parrainé par le Groupe Casino, Catégorie Emergence Région Bourgogne, Chenôve (21), Quartier du Mail

Activité : transport à la demande

Avec une maîtrise de Gestion des opérations logistiques et un BTS Transport Logistique, Taoufik IZMAR (29 ans) a toujours travaillé dans le domaine des transports : responsable camionnage et d'exploitation, chargé notamment d'optimiser les tournées des chauffeurs et la planification des ramassages et recherche de fret. Fort de son expérience professionnelle, il a décidé de créer sa propre entreprise, BOURGOGNE TRANSPORT SERVICE (Eurl), spécialisée dans le transport à la demande, implantée à Chenôve, quartier du Mail où il habite. Accompagné dans sa démarche par la BGE Côte d'Or, il déposera les statuts en octobre 2011 et l'activité sera lancée en novembre 2011.

BOURGOGNE TRANSPORT SERVICE devrait se développer rapidement car les atouts du transport à la demande sont nombreux. Le tarif est peu élevé dans la mesure où il y a plusieurs passagers et donc une mutualisation du coût, le client connaît le prix de son déplacement à l'avance. Par ailleurs, « ce mode de déplacement contribue aux économies d'énergie et à la limitation de la congestion automobile grâce à la réduction de l'usage de la voiture individuelle ».

BOURGOGNE TRANSPORT SERVICE proposera des transports de 2 à 8 personnes pour effectuer des courses, des déplacements loisirs ou administratifs. Avec au départ un véhicule de 9 places, Taoufik IZMAR concentrera sa zone de chalandise à un périmètre de 50 kilomètres autour de Dijon. Il a ensuite le projet de s'étendre à toute la Bourgogne. Il a déjà établi les contacts nécessaires pour développer sa clientèle : le Conseil général pour les transports scolaires, les instituts médico-éducatifs, les maisons de retraite, les organismes de tourisme, les entreprises...

Sa clientèle sera diversifiée : personnes âgées, jeunes non motorisés, personnes à bas revenus, adolescents, actifs, personnes à mobilité réduite (PMR). Taoufik IZMAR est particulièrement sensibilisé à la mobilité des personnes handicapées, ayant été lui-même, pendant son enfance, privé de l'usage de ses jambes pendant 2 ans.

Le prix Talents des Cités permettra de « faire connaître plus rapidement son entreprise aux décideurs régionaux, et ce mode de transport au grand public ». Ce prix est « une reconnaissance des jeunes talents des quartiers, capables d'innover ». Taoufik IZMAR veut « partager sa réussite pour motiver les jeunes. La création d'entreprise est déjà un message de réussite et d'ascenseur social formidable ».

Agenda Talents des Cités 2011

- > Vendredi 30 septembre : séance de coaching des lauréats nationaux au Sénat : Les 9 lauréats seront coachés par des dirigeants d'entreprise, membres du Club XXIe siècle, pour préparer leur audition devant le jury d'honneur, le jeudi 20 octobre.
- > Jeudi 20 octobre : jury d'honneur au Sénat : Le jury d'honneur auditionnera les 9 lauréats nationaux pour désigner les deux Grands Prix 2011 : le « Grand Prix Talents des Cités » doté par l'ensemble des partenaires, et la « Mention spéciale » dotée par la Caisse des Dépôts. Chacun des deux lauréats recevra 5 000 euros.

> Samedi 22 octobre : cérémonie officielle de remise des prix au Sénat : La cérémonie se déroulera dans l'hémicycle du Sénat, en présence du ministre de la Ville, du Président du Sénat, des partenaires Talents des Cités et de personnalités du monde économique, culturel et sportif. Les deux Grands Prix 2011 seront dévoilés.

Talents des Cités, une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 375 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. En 2011, les 19 jurys régionaux Talents des Cités ont expertisé 309 dossiers et sélectionné 37 lauréats, dont 20 dans la catégorie « Emergence » et 17 dans la catégorie « Création ». Le jury national composé des organisateurs et des partenaires a désigné 9 lauréats nationaux.

Talents des Cités valorise ces entrepreneurs, porteurs de la dynamique des quartiers. En témoignant de leur expérience et de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre et à prendre en main leur avenir.

En Bourgogne, est lauréat régional 2011, catégorie Création : Chakib HAZAIMIA pour HITG (entreprises individuelle implantée à Dijon)

Parrainé par l'Acsé / Projet suivi par BGE Côte d'Or

Créateur(s): HAZAIMIA Chakib, 20 ans

Création : 11/2010 Activité : Graphisme

Portrait: Chakib HAZAIMIA (20 ans) est autodidacte. Il s'est formé seul aux techniques du graphisme. Depuis 2008, il crée des sites internet, des affiches, des bannières publicitaires, des logos et produits dérivés (cartes de visites...) et différentes illustrations. Il a décidé de créer sa propre entreprise de graphisme en novembre 2010: HITG, accompagné dans sa démarche par la BGE Côte d'Or. Il s'est installé à Dijon, quartier des Grésilles, dont il est originaire. Sa clientèle est composée à 50% d'entreprises et à 50% de particuliers et il a pu ainsi créer son propre emploi."